

BERTRAND SAYN, L'AVOCAT LYONNAIS QUI VA FAIRE JUGER HAMLET À VILLEURBANNE

Olivier Vassé | N°WEB | 28/11/2014 - 15:24



©Olivier Chassignole

On a plutôt l'habitude de le voir plaider devant une cour d'assises. Pourtant, c'est bien sur la scène du TNP de Villeurbanne que Bertrand Sayn se produira à la fin du mois de novembre. L'avocat lyonnais ne sera pas seul : pour les besoins de la pièce "Please, Continue"(1), qui propose le procès fictif du Hamlet de Shakespeare, une cinquantaine de professionnels de justice lyonnais (avocats, présidents, procureurs, huissiers, experts) donneront la réplique aux comédiens. "Je suis abonné de longue date au TNP et j'entretiens des relations amicales avec Guillaume Cancade, l'administrateur général du théâtre, et Jean-Pierre Jourdain, le directeur artistique. Ils m'ont donc naturellement demandé avant l'été d'intervenir pour proposer des noms susceptibles de participer au projet", explique Bertrand Sayn.

Ce pénaliste réputé, plutôt classé à gauche, n'a pas eu beaucoup de difficulté pour convaincre avocats et magistrats lyonnais de participer à ce projet qui mêle réalité et fiction. "Ce n'est pas étonnant, puisque ce sont souvent des gens qui ont une grande culture littéraire et théâtrale. Et puis Hamlet et son côté passionnel, c'est une affaire rêvée!" Le plaisir n'empêche pas les ego : Bertrand Sayn confirme avec le sourire que certains de ses confrères ont exigé de défendre Hamlet, "car pour eux la vraie défense pénale, c'est celle de l'accusé". Ce n'est pas l'avis de Sayn, qui assurera la défense des parties civiles (la famille de Polonius, tué par Hamlet) lorsqu'il montera sur scène. Un spectacle atypique dont la fin change tous les soirs : à l'issue de la pièce, un jury tiré au sort dans le public délibère 15 minutes avec le président avant de livrer son verdict. Mais cette parodie de justice en dit long sur le déroulement de la vraie justice. "Car selon que Hamlet est joué par un comédien plutôt beau, le résultat est bien meilleur que s'il a les traits difficiles... C'est le genre de chose que les professionnels de la justice connaissent bien. Là, les spectateurs seront contraints de le constater avec nous", glisse Bertrand Sayn.

(1) Please, Continue (Hamlet) de Yan Duyvendak et Roger Bernat du 19 au 30 novembre au TNP.

BIO EXPRESS

28 novembre 1966: naissance à Privas en Ardèche

1987 : entre à la fac de droit de Lyon

1995 : prête serment comme avocat au barreau de Lyon

2006 : défend les parties civiles contre Bruno Gollnisch, poursuivi pour contestation de crimes contre l'humanité

2010 : avocat de Serge Quemin, le cerveau du gang des Souris vertes

2014 : monte sur scène pour l'affaire Hamlet